

Fiche d'inscription

Nom et prénom : _____

Age : _____

Tel : _____

Mail : _____

Inscription en : (-10% à partir du 2^{ème} inscrit de la même famille)

- | | | |
|---|--------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Eveil musical | <input type="checkbox"/> Piano | <input type="checkbox"/> Saxophone |
| <input type="checkbox"/> Guitare classique | <input type="checkbox"/> Chant | <input type="checkbox"/> Solfège |
| <input type="checkbox"/> Guitare électrique | <input type="checkbox"/> Flûte | (préciser niveau :.....) |
| <input type="checkbox"/> Violon | <input type="checkbox"/> Violoncelle | |

Professeur demandé: _____

Pratique musicale déjà effectuée : _____

Comment avez-vous connu notre école ? : _____

Pour les horaires, les professeurs vous appelleront à la rentrée. Précisez-nous vos disponibilités :

Règlement intérieur

Article 1 : Les élèves et adhérents sont priés de respecter des locaux et le matériel mis à disposition.

Article 2 : L'adhésion à l'association est obligatoire. Le montant des cours est intégralement versé au moment de l'inscription, et encaissé à chaque trimestre.

Article 3 : Toute absence prévue d'un élève à un cours devra être signalée au moins 48 heures à l'avance. Dans ces conditions seulement, il pourra être envisagé de le remplacer, en fonction de la disponibilité du professeur.

Article 4 : Les élèves sont priés de respecter l'horaire des cours. En cas de retard trop important, le professeur se réserve le droit de ne pas donner cours.

Article 5 : En cas d'absence du professeur, le ou les cours seront soit reportés ultérieurement par le professeur, soit dispensés par un professeur remplaçant, soit remboursés sur demande.

Article 6 : En cas de comportement irrespectueux ou agressif, nous nous réservons le droit de mettre fin à votre inscription, sans remboursement.

Article 7 : Pour les mineurs, les parents sont invités à vérifier la présence du professeur avant de laisser leur enfant seul.

Article 8 : Toute année commencée est due, sauf cas de force majeure.

Article 9 : Nous nous réservons le droit de supprimer ou d'adapter la durée des cours collectifs en cas de nombre insuffisant d'élèves inscrits.

Article 10 : Les élèves sont tenus d'acheter le matériel nécessaire au cours (partitions, cahiers...)

Article 11 : L'usage de photocopies est fait sous la responsabilité des élèves et de leurs parents.

Article 12 : En cas de fermeture de l'école, ou selon le contexte sanitaire, des cours à distance pourront être proposés aux mêmes tarifs que les cours en présentiel.

Signature :

Tarifs :

Les inscriptions sont payables DES LA RENTREE,
sinon votre inscription ne sera pas validée
(chèques encaissés par trimestre)

Frais d'inscription et adhésion à l'association:
35 € pour l'année

Eveil musical 3 à 6 ans (45 min)
Solfège (45 min)
72 € par trimestre

Cours d'instrument (30 min individuel)
185 € par trimestre

Stages intensifs pendant les vacances scolaires.
(Renseignements et tarifs sur notre site internet)

**Vous pouvez retrouver les
biographies et les références de nos professeurs
sur www.musicavestys.com**



ECOLE DE MUSIQUE

Une autre approche de la musique

Tous styles, tous âges, tous niveaux

Fiches d'inscription à renvoyer à :
Association Parlons musique
13 route de Villemomble
93140 Bondy

Informations :
musicavestys@gmail.com

Les cours se déroulent à :
Maison du Citoyen et de la Vie Associative,
16 rue du Révérend-Père Aubry,
94120 Fontenay-sous-Bois

www.musicavestys.com